

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Saint-Père-Marc-en-Poulet
Fort de Châteauneuf

Fort de Châteauneuf dit Fort de Saint-Père (Saint-Père-Marc-en-Poulet)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35045962

Date de l'enquête initiale : 2005

Date(s) de rédaction : 2005, 2006, 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, inventaire préliminaire Saint-Père-Marc-en-Poulet, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fort

Appellation : Fort de Saint-Père

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : OC, 495 ; OC, 496 ; OC, 667 ; OC, 661

Historique

Dans le contexte de la [Guerre d'Indépendance américaine \(1775-1783\)](#), Charles Claude Andrault de Maulévrier (1720-1792), marquis de Langeron, lieutenant général des armées du roi, commandant la division de Bretagne est nommé par Louis XVI "commandant en chef des grands travaux de Brest et de la construction du fort de Châteauneuf auprès de Saint-Malo".

Le fort de Châteauneuf est construit de 1777 à 1785 afin d'assurer la défense de l'isthme de Châteauneuf, seul accès terrestre au port de Saint-Malo. Son plan est dû aux ingénieurs Pierre Jean de Caux (1720-1792) et Jacques de Carpilhet (1730-1802). Armé de plusieurs pièces d'artillerie (son armement maximum est de 18 canons pendant la Révolution), le fort est conçu pour une garnison de 600 hommes.

Le fort est édifié à l'économie, c'est-à-dire en employant une main d'œuvre constituée de soldats, ici du 1er bataillon du régiment d'Agénois et du 1er bataillon du régiment d'Armagnac (les troupes sont stationnées à Saint-Servan). La première pierre est posée le 14 juillet 1777 par la marquise Baude de la Vieuville (Françoise-Joséphine Butler, épouse d'Etienne-Auguste Baude, marquis de la Vieuville, comte de Châteauneuf et seigneur de Saint-Père) conduite par Jacques de Carpilhet (ingénieur militaire ; chef de brigade et colonel à Saint-Malo en 1777) et François-Xavier, comte de Lowendhal, colonel du régiment d'Armagnac. En 1778, les soldats du régiment Royal-Roussillon travaillent également sur ce chantier. Le magasin à poudre est construit en 1782-1783.

Cinquante personnes ont laissé la vie sur ce chantier militaire qui a duré 8 ans.

En 1880 est construit un nouveau magasin à poudre pour la conservation des munitions des batteries d'artillerie de côte de Saint-Malo.

En 1885, le fort est desservi par la voie ferrée stratégique Miniac-Morvan - La Gouesnière - Cancale - Saint-Méloir : son pont-levis est remplacé par une passerelle métallique.

Durant la Première Guerre mondiale, le fort sert de camp de prisonnier pour des officiers allemands (jusqu'à 150 prisonniers).

Dans l'Entre-deux-guerres, le fort continue de servir de dépôt de munitions.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le fort sert de dépôt de munitions à l'Allemagne nazie pour des obus et des torpilles.

Il est sabordé avec ses munitions par l'Occupant avant l'arrivée des troupes américaines.

Déblayé après-guerre, le fort est utilisé par le ministère de la Défense comme dépôt de munitions et d'explosifs.

Déclassé par le ministère de la Défense en 1985 puis mis en vente, le fort est acquis par la commune de Saint-Père en 1989.

Depuis 1994, le festival [La Route du Rock](#) se tient dans le fort, rejoint en 2023 par le festival [No Logo BZH](#).

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1777 (daté par travaux historiques), 1785 (daté par travaux historiques), 1880 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre-Jean de Caux de Blacquetot (ingénieur militaire, attribution par source), Jacques de Carpillet (ingénieur militaire, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Charles Claude Andrault de Maulévrier, marquis de Langeron

Description

Le fort est implanté sur un point haut à 39 m au-dessus du niveau de la mer, il commande la route de Rennes vers Saint-Malo et le chemin de grande communication de Châteauneuf (d'Ille-et-Vilaine) à Cancale.

Il affecte la forme d'un vaste quadrilatère composé de quatre bastions : bastion du Roi (sud-est), bastion de la Reine (nord-est), bastion de Monsieur (nord) et bastion d'Artois (ouest). On y retrouve des dispositions classiques : glacis, chemin couvert ponctué de traverses, quatre places d'armes (respectivement implantées au nord, à l'est, au sud et à l'ouest), fossé sec avec contrescarpe et escarpe. D'après le plan de Carpillet (1785), le fort est doté d'une lunette au sud-est dite de Saint-Guinoux et d'une redoute à l'ouest dite de la Garenne.

L'entrée principale se fait à l'origine via un pont-levis percé au milieu du front sud.

Le rempart sud est aménagé en 26 casemates servant de magasin au vivres (deux casemates), de corps de garde des soldats, de corps de garde des officiers, de prison (casemates situées de part et d'autre du passage d'entrée, scindées en deux dans la longueur), de hangar d'artillerie (quatre casemates) et au logement des troupes (dix-huit casemates). Les casemates sont dotées de créneaux de fusillade vers le sud.

Trois poternes disposées à l'est, au nord et à l'ouest donnent accès depuis la cour au fossé sec.

Dans la cour du fort se trouvait à l'origine un "hangar" destiné au logement de deux officiers, du garde d'artillerie et du gardien du fort, un magasin à poudre (reconnaissable à ses contreforts) entouré d'un mur de sureté et un puits. Un autre puits dit de la Soutivière est aménagé sur le glacis sud. Une fontaine se trouvait dans le fossé au nord-est devant le bastion de la Reine.

Un magasin à poudre (plus récent) se dresse parallèlement au premier : il a perdu la moitié de sa superficie.

La moitié des casemates du rempart sud est arasée.

Eléments descriptifs

Matériaux(x) de couverture : pierre en couverture, terre en couverture, ardoise

Plan : système bastionné

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges, inégal suivant les parties, bon état

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : fort, casemate, poudrière

Statut de la propriété : propriété de la commune

Un fort pour la défense de Saint-Malo

Le fort de Saint-Père, connu aussi sous le nom de fort de Châteauneuf, a été construit de 1777 à 1785 dans le contexte de la [Guerre d'Indépendance américaine](#). Il est contemporain des forts détachés de Brest mais adopte un tracé bastionné classique. En cas de débarquement anglais à Cancale et de siège du port de Saint-Malo, ce fort aurait permis d'assurer la défense du seul accès terrestre à Saint-Malo.

Depuis 1989, le fort appartient à la commune de Saint-Père aujourd'hui [Saint-Père-Marc-en-Poulet](#).

Louis Pottier a consacré une monographie au fort en 1992.

Dans ce fort se tiennent les festivals [La Route du Rock](#) (depuis 1994) et [No Logo BZH](#) (depuis 2023).

Créé en 2005, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2025 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#) porté par la Région Bretagne.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Fonds Langeron**

Fonds Langeron. Papiers du gouverneur militaire de Brest (1776-1789). Charles Claude Andrault de Maulévrier (1720-1792), marquis de Langeron.
Archives municipales de Brest : 2S

Bibliographie

- **"La Défense de la région malouine au 18e siècle" [1991]**

VERMET, Eric. "La Défense de la région malouine au 18e siècle". Mémoire de maîtrise, Histoire : Rennes 2, sous la dir. de Claude Nières, 1991, 276 p.

- **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet [1992]**

POTTIER, Louis. **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet.** Saint-Père-Marc-en-Poulet : Association Théodore Chalmel, 1992, 103 p. ISBN 2950166729.

- **"Les travaux de fortification de Brest à la fin du 18e siècle, 1776-1784" [1996]**

BESSELIEVRE, Jean-Yves. "Les travaux de fortification de Brest à la fin du XVIIIe siècle, 1776-1784". Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de Fanch Roudaut, Brest, 1996.

- **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914 [2008]**

FRIJNS, Marco, MALCHAIR, Luc, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914.** Vottem (Belgique) : autoédition, 2008, 832 p.

Multimedia

- **"Index de la fortification française 1874-1914 - Fortiff.be" [2002-2026]**

MALCHAIR, Luc, FRIJNS, Marco, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **"Index de la fortification française 1874-1914 - Fortiff.be".**

<https://fortif.be>

Liens web

- Cadastre parcellaire de Saint-Père : section B3 du Bourg, 1809 (collection : Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine) : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtgqnk99kpn/22318/1
- Tableau d'assemblage du cadastre parcellaire de Saint-Père, 1848 (collection : Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine) : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtc866t28x5/22305/1
- Cadastre parcellaire de Saint-Père : section C3 de Launay-Ravilly, parcelles 421-471, 1848 (collection : Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine) : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtm37pvn7k8/22327/1
- Vue aérienne oblique du fort de Saint-Père, carte postale (collection : Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine) : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/ththkh1894qz0/797984/1
- Article "Fort de Saint-Père" sur Wikipédia, l'encyclopédie libre : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_de_Saint-P%C3%A8re

Annexe 1

L'origine des matériaux de construction du fort d'après les recherches de Louis Pottier (1992)

- Les pierres de taille sont d'origine distale : carrières de granite de Saint-Pierre de Plesguen ou des îles Chausey (transport par voie maritime).
- Les ardoises viennent des carrières de Châteaulin.
- Les moellons et pavés sont d'origine proximale : carrières de Saint-Cast ou de Châteauneuf (extraits des fossés).
- Les ferrures de Suède et d'Espagne proviennent des magasins de Saint-Malo.

- Les vitres viennent des ateliers de Rouen.

Annexe 2

L'ingénieur Pierre-Jean de Caux (alias Decaux), 1720-1792 d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille du Ponthieu originaire d'Abbeville. Echevins de cette ville en 1503. Installée à Montreuil-sur-Mer au 17e siècle. Principe d'anoblissement mal dégagé.

1710, Pierre de Caux, écuyer.

1737, Pierre-Jean de Caux, écuyer.

Né à Hesdin le 24 décembre 1720.

Père : Pierre, ingénieur qui précède.

Mère : Marie-Anne d'Arras.

Marié avant 1749 avec Jeanne-Marie Bouillon des Forges.

Enfant :

- Antenor-Jean-Pierre, officier de cavalerie.

Mort à Cherbourg le 18 août 1792 (72 ans).

Lieutenant en second au régiment de Pons infanterie en 1734.

Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 17 ans en 1737 ; affecté à Cherbourg auprès de son père.

Campagnes d'Allemagne en 1744 ; des Pays-Bas de 1745 à 1748.

Capitaine réformé au régiment de Lyonnais infanterie en 1747.

A Arras en 1748.

A Port-Louis en 1749.

A Granville en 1750.

Chevalier de Saint-Louis en 1751.

A l'équipage du Havre en 1756.

Ingénieur en chef en 1758.

Campagnes d'Allemagne de 1758 à 1761.

Lieutenant-colonel en 1761.

A Lille en 1763.

Colonel en 1768.

Brigadier d'infanterie en 1770.

Directeur des fortifications de Haute-Provence en 1771. De Basse-Normandie en 1775.

Charge en outre, de 1776 à 1786, de celles de Bretagne. Maréchal de camp en 1780.

Cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis en 1788. Le reçut des mains du roi venu à Cherbourg : "Vous ne pouvez venir à Versailles ; j'ai voulu vous l'apporter".

Retiré le 1er avril 1791.

Sièges :

1744, Fribourg (blessé),

1746, Anvers (blessé), Namur ville et château,

1747, Berg-op-Zoom (blessé), Fort Frédéric-Henry, Lillo, Zumberg, bataille de Lawfeld,

1748, Maestricht (blessé),

1758, bataille de Crefeld,

1761, défense de Dorsten, prisonnier de guerre.

Donna ses soins aux grands travaux de Brest ; à ceux du fort de Châteauneuf près de Saint-Malo ; aux grands travaux de la rade de Cherbourg.

Atlas 1775,

Antibes - 10 planches (tome 58).

Fort de Sainte-Marguerite et de l'île Saint-Honorat - 12 pages, 6 planches (tome 59).

Entrevaux - 10 pages et 5 planches (tome 60).

Colmars - 10 pages et 4 planches (tome 61).

Cherbourg et la côte du nez de Carteret au cap Levi - 9 pages et 6 planches (tome 72).

Granville, le Mont-Saint-Michel et la côte de Pontorson au nez de Carteret - 16 pages et 12 planches (tome 71).

Le fort de la Hougue, l'île de Tatihou et la côte du cap Levi à la redoute d'Audouville - 5 pages et 13 planches (tome 73).

Carentan et la côte de la redoute d'Audouville à la batterie de Beuzeville - 1 page et 4 planches (tome 75).

Atlas 1777,

La presqu'île du Cotentin - 23 pages et 6 planches (tome 76).

Le fort de Châteauneuf - 15 pages et 4 planches (tome 70).

Ouvrages extérieurs de Brest - 22 pages et 18 planches (tome 69).

Atlas 1785,

Ouvrages extérieurs de Brest - 107 pages et 26 planches (tome 69a).

Saint-Malo, avec des mémoires sur la côte nord de Bretagne, du Mont-Saint-Michel à Morlaix - 48 pages et 26 planches (tome 74).

1740, Jean-Baptiste de Caux de Blacquetot, écuyer".

Annexe 3

L'ingénieur Jacques de Carpilhet (alias Carphillet) d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille provençale originaire de Grasse. Alliances avec les notables du cru.

1750, Jacques de Carphilet, écuyer.

Né à Grasse le 19 janvier 1730.

Père : Honoré, écuyer, lieutenant particulier criminel au siège de Grasse, fils d'Honoré, écuyer, co-seigneur de Roquefort, et de Marie de Théas d'Andon.

Mère : Marguerite de Merle de Beauchamp, fille de monsieur Maître Jacques, conseiller du roi dans la judicature royale de Grasse, et d'Angélique Giraud.

Sans alliance connue.

Mort à Grasse le 19 mai 1802 (72 ans).

Ingénieur volontaire à Toulon en 1747 et jusqu'en octobre 1748 ; campagne d'Italie.

Lieutenant sans appointements à la suite du régiment de Touraine et élève à l'école de Mézières en 1749.

Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 20 ans le 1er janvier 1750 ; affecté en Provence.

Capitaine en 1756.

Campagnes d'Allemagne de 1759 à 1762.

Ingénieur en chef en 1767.

Lieutenant-colonel en 1768.

Chevalier de Saint-Louis en 1770 à Sarrelouis.

Passé à Dunkerque en 1773.

Chef de brigade et colonel à Saint-Malo en 1777.

Brigadier d'infanterie en 1784 ; envoyé à Saint-Pierre et Miquelon du 30 avril au 22 septembre de cette année.

A son retour quelque temps à l'île d'Aix.

Maréchal de camp le 9 mars 1788 ; à Toulon.

Retiré le 1er avril 1791.

Regretta amèrement de n'être pas inspecteur des fortifications.

Sièges :

1759, Munster.

1760, Dillenbourg, Zigenheim.

1761, Scharzfeld.

1762, affaire de Grebenstein.

Fit de très nombreuses levées de cartes en Provence au début de sa carrière.

Fit des études pour la défense de Saint-Pierre et de Miquelon".

Données complémentaires

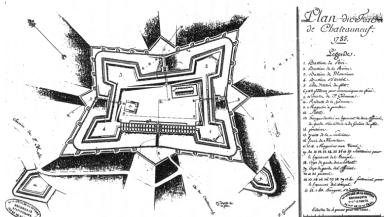
Données complémentaires architecture IP35

Données complémentaires architecture IP35 : inventaire préliminaire des communes du département d'Ille-et-Vilaine

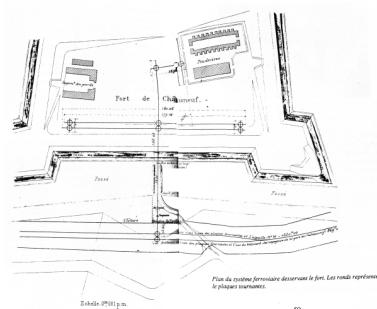
MURS1	granite ; pierre de taille ; moellon ; terre
SCLE1	4e quart 18e siècle
IAUT	typicum
ICHR	typicum
IESP	unicum

ICONTX	dominant
SEL	étudié

Illustrations



Plan du fort de Saint-Père par l'ingénieur Carpilhet, 1785
 Repro. Guillaume Lécuillier,
 Autr. Jacques de Carpilhet
 IVR53_20053523508NUCA



Plan de la voie ferrée desservant le fort, fin du 19e siècle
 Phot. Guillaume Lécuillier
 IVR53_20053523510NUCA



Excursions au Mont-Saint-Michel

§ 1. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR

De PARIS (Montparnasse) à MONT SAINT-MICHEL
 PAR RAIL. PELLEVOIS-N.Y ET POITIERS-ROUEN
 1^{re} classe, 47 fr. 70; 2^e classe, 34 fr. 90
 3^e classe, 27 fr. 25

§ 2. BILLETS D'ALLER ET RETOUR

VALABLES DE 3 A 6 JOURS

Des gares désignées dans le tableau au Mont-Saint-Michel

et Poitiers

Billet(s) valable(s) pendant 3 jours

	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Grandeville	8.75	5.50	4.25
Uîtreuil	11.40	7.30	5.25
Arsal	10.00	6.80	4.80
Messac	6.50	3.80	2.85
Dinan	9.25	6.40	4.50
Huelgoat	10.00	6.80	4.80
Port de Châteauneuf	7.50	5.80	3.20
Coutances	7.50	5.80	3.20
Étel	5.75	4.50	3.20
Saint-Malo-Saint-Marc	9.25	6.40	3.50
Fougères	7.50	5.80	3.20
Frontenac	11.40	8.30	7.00

De la gare du fort de Châteauneuf (= le fort de St-Père), il était possible d'aller au Mont-Saint-Michel.

60

Vue de l'entrée du fort, carte postale. Au premier plan, la voie ferrée desservant le fort
 Phot. Guillaume Lécuillier
 IVR53_20053523509NUCA



Vue aérienne verticale, orthophotographie littorale, 2004
 Phot. Institut national de l'information géographique et forestière
 IVR53_20043521152NUCA



Vue aérienne verticale, orthophotographie littorale, 2004
 Phot. Institut national de l'information géographique et forestière
 IVR53_20043521151NUCA



Vue générale du front sud
 Phot. Norbert Lambert
 IVR53_20063502638NUCA



Vue de l'entrée du fort dans l élévation sud



Vue générale du front sud
 Phot. Norbert Lambert



Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502636NUCA



Vue générale du front sud.
Les souches de cheminée des casemates émergent du rempart.
A intervalle régulier sont disposés des créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521144NUCA

IVR53_20063502639NUCA



Vue des casemates depuis le nord-ouest
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521142NUCA

Vue générale du front sud.
Les souches de cheminée des casemates émergent du rempart
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521143NUCA



Vue des casemates depuis l'est
Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502641NUCA



Vue générale du bastion sud-est
Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502635NUCA



Vue générale du front sud
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521139NUCA



Vue du front sud
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521141NUCA



Vue générale du front est
Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502634NUCA



Vue de situation de l'un des quatre miradors
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521148NUCA



Vue du fossé sec ouest et des dehors depuis le bastion sud-ouest
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521145NUCA



Vue du fossé sec ouest



Vue des dehors du fort situés entre les bastion sud-ouest et nord-ouest
Phot. Guillaume Lécuillier



Stéréotomie des escaliers des dehors
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20053523507NUCA

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521146NUCA



Vue d'une poterne
Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502647NUCA

IVR53_20043521149NUCA



Vue de situation des magasins
à poudre et d'artillerie
Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502642NUCA



Vue générale des magasins
à poudre et d'artillerie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521134NUCA



Vue générale des magasins
à poudre et d'artillerie
Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502640NUCA



Vue du portail d'entrée
du magasin à poudre
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521135NUCA



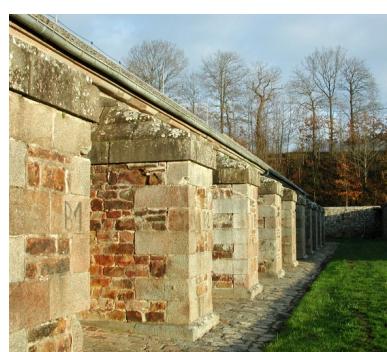
Vue du portail d'entrée
du magasin à poudre
Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502643NUCA



Vue du du magasin à
poudre : détail de l'élévation
nord avec ses contreforts
Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502646NUCA



Vue du du magasin à poudre : détail
de l'élévation sud avec ses contreforts
Phot. Norbert Lambert
IVR53_20063502644NUCA



Vue du du magasin à poudre : détail
de l'élévation sud avec ses contreforts



Vue de l'entrée est
du magasin à poudre
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521137NUCA



Vue du portail est
du magasin à poudre
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521136NUCA



Vue des vestiges des latrines
sur le bastion sud-ouest
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20043521150NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet (IA35045680) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Père-Marc-en-Poulet

Architecture militaire sur la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet (IA35045767) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Père-Marc-en-Poulet

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

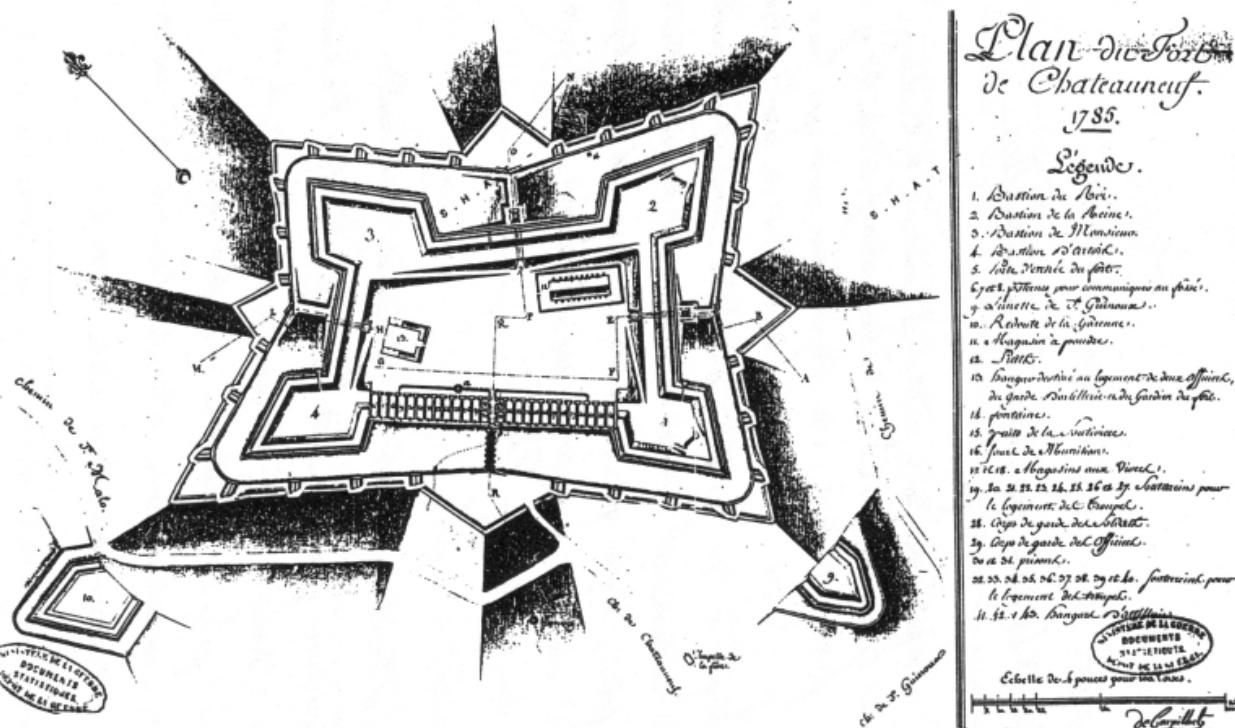
Casemates, Fort de Châteauneuf (Saint-Père-Marc-en-Poulet) (IA35045769) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Fort de Châteauneuf

Poudrière, Fort de Châteauneuf (Saint-Père-Marc-en-Poulet) (IA35045770) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Fort de Châteauneuf

Fort et camp retranché de Penthievre (Saint-Pierre-Quiberon) (IA56008534) Bretagne, Morbihan, Saint-Pierre-Quiberon, Penthievre

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Région Bretagne



Plan du fort de Saint-Père par l'ingénieur Carphilhet, 1785

Référence du document reproduit :

- POTTIER (L.), **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet**, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Association Théodore Chalmel, 1992, 103 p. ISBN 2950166729 (CRBC : C-16880-00).

IVR53_20053523508NUCA

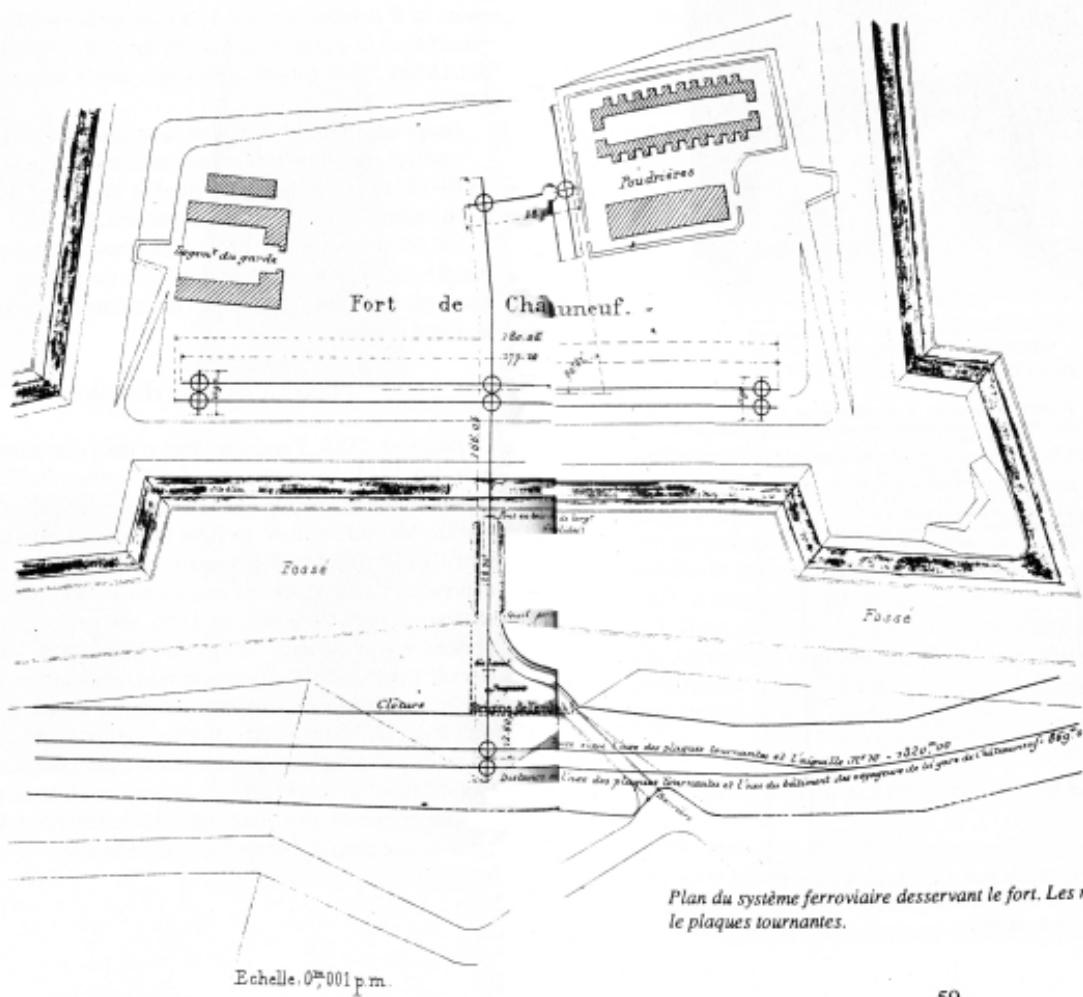
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

Auteur du document reproduit : Jacques de Carphilhet

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



58

59

Plan de la voie ferrée desservant le fort, fin du 19e siècle

Référence du document reproduit :

- POTTIER (L.), **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet**, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Association Théodore Chalmel, 1992, 103 p. ISBN 2950166729 (CRBC : C-16880-00).

IVR53_20053523510NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Léguillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



EXCURSIONS AU MONT-SAINT-MICHEL																																																							
1. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR valable pendant 6 jours																																																							
De PARIS (Montparnasse) au MONT-SAINT-MICHEL PAR FOLLODONT ET PONDORNOA Un train toutes les 2 h, en suite, un train; 1 ^{re} CLASSE, 17 FR. 70; 2 ^e CLASSE, 30 FR. 80 2 ^e CLASSE, 27 FR. 25																																																							
2. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR VALABLE DE 3 A 6 JOURS																																																							
Des gares désignées ci-dessous au Mont-Saint-Michel via Pondoros																																																							
Billet valable pendant 3 jours																																																							
<table border="1"><thead><tr><th></th><th>1^{re} cl.</th><th>2^e cl.</th><th>3^e cl.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Graville</td><td>8 75</td><td>7 25</td><td>6 *</td></tr><tr><td>Coutances</td><td>11 40</td><td>9 30</td><td>8 25</td></tr><tr><td>Arras</td><td>5 20</td><td>4 45</td><td>3 90</td></tr><tr><td>Maisons</td><td>6 55</td><td>5 80</td><td>4 85</td></tr><tr><td>Dives</td><td>9 30</td><td>7 45</td><td>6 *</td></tr><tr><td>Houlgate</td><td>10 70</td><td>8 60</td><td>6 90</td></tr><tr><td>Port de Châteauneuf</td><td>7 65</td><td>6 50</td><td>5 20</td></tr><tr><td>Caenbourg</td><td>7 30</td><td>6 10</td><td>5 95</td></tr><tr><td>Dol</td><td>5 20</td><td>4 45</td><td>3 90</td></tr><tr><td>Saint-Malo-Saint-Servan</td><td>8 15</td><td>6 70</td><td>5 50</td></tr><tr><td>Fougères</td><td>7 90</td><td>6 50</td><td>5 35</td></tr><tr><td>Rennes</td><td>11 *</td><td>8 80</td><td>7 05</td></tr></tbody></table>					1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	Graville	8 75	7 25	6 *	Coutances	11 40	9 30	8 25	Arras	5 20	4 45	3 90	Maisons	6 55	5 80	4 85	Dives	9 30	7 45	6 *	Houlgate	10 70	8 60	6 90	Port de Châteauneuf	7 65	6 50	5 20	Caenbourg	7 30	6 10	5 95	Dol	5 20	4 45	3 90	Saint-Malo-Saint-Servan	8 15	6 70	5 50	Fougères	7 90	6 50	5 35	Rennes	11 *	8 80	7 05
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.																																																				
Graville	8 75	7 25	6 *																																																				
Coutances	11 40	9 30	8 25																																																				
Arras	5 20	4 45	3 90																																																				
Maisons	6 55	5 80	4 85																																																				
Dives	9 30	7 45	6 *																																																				
Houlgate	10 70	8 60	6 90																																																				
Port de Châteauneuf	7 65	6 50	5 20																																																				
Caenbourg	7 30	6 10	5 95																																																				
Dol	5 20	4 45	3 90																																																				
Saint-Malo-Saint-Servan	8 15	6 70	5 50																																																				
Fougères	7 90	6 50	5 35																																																				
Rennes	11 *	8 80	7 05																																																				
Billet valable pendant 4 jours																																																							
<table border="1"><tbody><tr><td>Pont</td><td>15 70</td><td>12 35</td><td>9 60</td></tr><tr><td>Vire</td><td>13 10</td><td>8 40</td><td>8 25</td></tr><tr><td>Laval</td><td>17 20</td><td>13 25</td><td>10 70</td></tr><tr><td>Vitré</td><td>12 75</td><td>10 90</td><td>8 *</td></tr><tr><td>Rezé</td><td>13 *</td><td>10 30</td><td>8 15</td></tr><tr><td>Saint-Brieuc</td><td>17 45</td><td>13 45</td><td>10 45</td></tr><tr><td>Maisons</td><td>15 *</td><td>11 80</td><td>9 25</td></tr><tr><td>Le Port-Maçay</td><td>17 30</td><td>12 80</td><td>10 25</td></tr><tr><td>Demandant (Douvres)</td><td>15 60</td><td>10 *</td><td>7 95</td></tr></tbody></table>				Pont	15 70	12 35	9 60	Vire	13 10	8 40	8 25	Laval	17 20	13 25	10 70	Vitré	12 75	10 90	8 *	Rezé	13 *	10 30	8 15	Saint-Brieuc	17 45	13 45	10 45	Maisons	15 *	11 80	9 25	Le Port-Maçay	17 30	12 80	10 25	Demandant (Douvres)	15 60	10 *	7 95																
Pont	15 70	12 35	9 60																																																				
Vire	13 10	8 40	8 25																																																				
Laval	17 20	13 25	10 70																																																				
Vitré	12 75	10 90	8 *																																																				
Rezé	13 *	10 30	8 15																																																				
Saint-Brieuc	17 45	13 45	10 45																																																				
Maisons	15 *	11 80	9 25																																																				
Le Port-Maçay	17 30	12 80	10 25																																																				
Demandant (Douvres)	15 60	10 *	7 95																																																				

De la gare du fort de Châteauneuf (= le fort de St-Père), il était possible d'aller au Mont-Saint-Michel.

60

Vue de l'entrée du fort, carte postale. Au premier plan, la voie ferrée desservant le fort

Référence du document reproduit :

- POTTIER (L.), **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet**, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Association Théodore Chalmel, 1992, 103 p. ISBN 2950166729 (CRBC : C-16880-00).

IVR53_20053523509NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, orthophotographie littorale, 2004

IVR53_20043521152NUCA

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière

Date de prise de vue : 2004

(c) Institut national de l'information géographique et forestière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, orthophotographie littorale, 2004

IVR53_20043521151NUCA

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière
(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du front sud

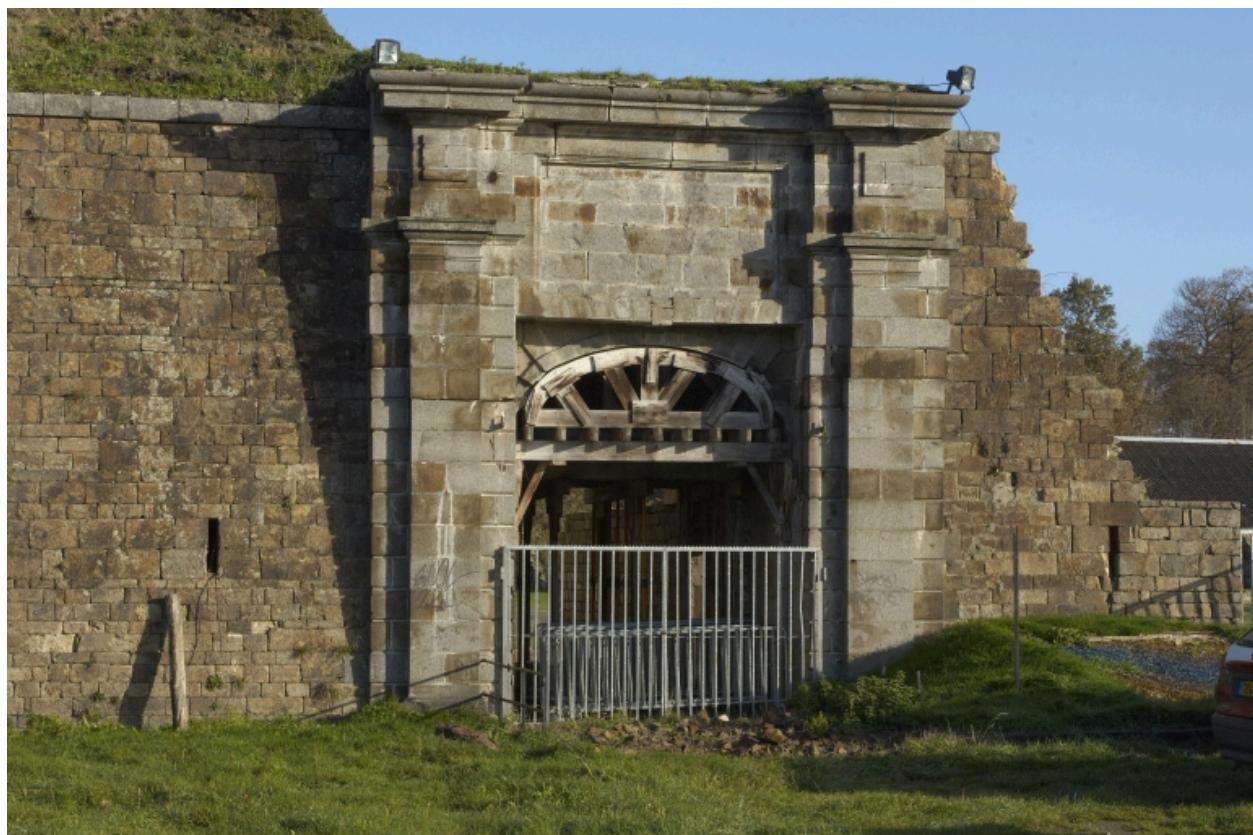
IVR53_20063502638NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée du fort dans l'élévation sud

IVR53_20063502636NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du front sud

IVR53_20063502639NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du front sud. Les souches de cheminée des casemates émergent du rempart

IVR53_20043521143NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du front sud. Les souches de cheminée des casemates émergent du rempart. A intervalle régulier sont disposés des créneaux de fusillade

IVR53_20043521144NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des casemates depuis le nord-ouest

IVR53_20043521142NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des casemates depuis l'est

IVR53_20063502641NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bastion sud-est

IVR53_20063502635NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du front sud

IVR53_20043521139NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du front sud

IVR53_20043521141NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du front est

IVR53_20063502634NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de l'un des quatre miradors

IVR53_20043521148NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fossé sec ouest et des dehors depuis le bastion sud-ouest

IVR53_20043521145NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fossé sec ouest

IVR53_20043521146NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des dehors du fort situés entre les bastion sud-ouest et nord-ouest

IVR53_20043521149NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stéréotomie des escaliers des dehors

IVR53_20053523507NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une poterne

IVR53_20063502647NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation des magasins à poudre et d'artillerie

IVR53_20063502642NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des magasins à poudre et d'artillerie

IVR53_20043521134NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des magasins à poudre et d'artillerie

IVR53_20063502640NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du portail d'entrée du magasin à poudre

IVR53_20043521135NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du portail d'entrée du magasin à poudre

IVR53_20063502643NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre : détail de l'élévation nord avec ses contreforts

IVR53_20063502646NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre : détail de l'élévation sud avec ses contreforts

IVR53_20063502644NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre : détail de l'élévation sud avec ses contreforts

IVR53_20043521138NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée est du magasin à poudre

IVR53_20043521137NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du portail est du magasin à poudre

IVR53_20043521136NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des latrines sur le bastion sud-ouest

IVR53_20043521150NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation